MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

Te ma

mars 2024 **n°82**



ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE

LE BUDGET 2024

LE TRI DES DÉCHETS **ALIMENTAIRES**



Suivez-nous sur







CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE BALARUC-LE-VIEUX

MÉDECINE · CHIRURGIE · RADIOGRAPHIE NUMÉRIQUE · ÉCHOGRAPHIE · CANCÉROLOGIE LABORATOIRE D'ANALYSES · HOSPITALISATION · NUTRITION ANIMALE HAUT DE GAMME

SPÉCIALISTE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE



Une équipe de 4 docteurs vétérinaires aux compétences complémentaires et 4 assistants vous reçoit du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et prodigue des soins de qualité, dans une ambiance propre, non stressante et particulièrement professionnelle.

URGENCES & PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 04 67 18 82 82

Avenue de Sète - 34540 Balaruc-le-Vieux Sur le rond-point d'entrée de la zone commerciale de Carrefour (face à Grand Frais)



Ouverture : Du lundi au samedi de 9h à 20h Le dimanche de 9h à 13h

Route de Sète - 34540 BALARUC LES BAINS Tél.: 04 67 80 77 40



Le dynamisme thermal au bénéfice des Balarucois

OMME vous l'expliquait le PDG de la Société Publique Locale des Thermes (SPLETH), Didier Calas, dans le précédent numéro du magazine « Balaruc, le mag », l'activité thermale balarucoise se remet de la crise sanitaire et de ses conséquences. La saison thermale 2023 s'est achevée avec une croissance de la fréquentation de + 8,7 % (soit 47 322 curistes sur la saison 2023) ; là où la progression moyenne au plan national est d'un peu plus de 3%.

Même si les niveaux de fréquentation de la période pré-Covid ne sont pas encore atteints, Balaruc s'en approche. Pour preuve, les Thermes espèrent accueillir au cours de la saison thermale qui débute près de 50.000 curistes. Un objectif atteignable au regard de la qualité des soins balarucois et du cadre de séjour que Balaruc offre à ses curistes.

Cette dynamique économique retrouvée, nous la devons bien entendu à l'engagement

dynamique économique est la conséquence du choix fait il y a plus de 10 ans, avec la création de la Société Publique Locale des Thermes." des salariés de la SPLETH, à celui de tous les ambassadeurs du thermalisme balarucois que sont les commerçants, le tissu associatif qui anime quotidiennement notre station, aux employés municipaux qui oeuvrent au quotidien, ainsi qu'à une gestion performante et rigoureuse menée par les élus membres du conseil d'administration et la Direction de la SPLETH.

Cette dynamique économique est aussi la conséquence du choix stratégique qui a été fait il y a maintenant plus de 10 ans, lorsque la Ville, l'Agglomération et le Département se sont unis pour créer la société publique locale qui aujourd'hui préside aux destinées des Thermes. Que n'aije entendu de la part de nos détracteurs lorsqu'en 2008, aux lendemains des élections municipales qui nous ont porté à la tête de la Ville, notre Municipalité a décidé d'investir pour pérenniser l'activité thermale balarucoise et sauver les emplois! Aujourd'hui, 16 ans plus tard, je sais que notre choix était le bon. Il a permis de faire perdurer et de dynamiser le poumon économique de notre station, de créer des activités de bien-être. Ce choix a aussi, et surtout, permis aux Balarucois de bénéficier, enfin, des fruits de

cette dynamique thermale.

Cette année, grâce à la redevance versée par la SPLETH, ce sont plus de 2 millions d'euros qui viendront abonder le budget de la Ville (soit près de 12% des recettes du budget de fonctionnement 2024). Une manne financière qui permet de financer les investissements et les projets d'aménagement en limitant le recours à l'emprunt, de maintenir une offre de services importante à destination de la population, et tout cela sans avoir augmenté, depuis 2008, une seule fois, le taux de l'impôt sur les résidences principales, comme nous nous y étions engagés devant vous.

Un résultat dont, je dois avouer, je suis particulièrement fier. Fier pour Balaruc et pour les Balarucois qui résident dans une ville où il fait bon vivre, une ville dynamique et solidaire, une ville résolument tournée vers son avenir.

Gérard Canovas, maire de Balaruc-les-Bains.

BALARUC *le mag*

mars 2024 **n°82**

4 leporfolio

l'actu en bref

- > Débroussaillage
- > Sécheresse
- > SAM'Pass
- > Espaces don et réemploi
- > Réseaux sociaux

9 dossier

- 10 La mobilité
- > Pour une ville mieux partagée
- > Plan local de déplacement
- > Plan d'accessibilité des voiries
- 12 Zoom
- > Le budget 2024
- 14 Les grands projets d'investissement de 2024

15 zoom politique

17 vie des quartiers

- > Désimperméabilisation des cours des écoles
- > Permanence Urbanisme
- > Aménagement espace pique-nique
- > Tri des déchets alimentaires

18 côté loisirs

- 18 Activités
- > Les projets de l'OMC
- > Cours de peinture
- Éveil musical
- 20 Agenda

22 bloc-note

MAGAZINE MUNICIPAL DE BALARUC-LES-BAINS Hôtel de Ville - BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains. Téléphone 04 67 46 81 00. Télécopie 04 67 43 19 01. www.ville-balaruc-les-bains.com

Directeur de la publication : Didier Calas, adjoint à la Communication

Rédaction, reportages, photographies et mise en page: service Communication.

Régie publicitaire : Société Dixicom - Vendargues / Tél. 04 67 02 68 68.

Impression et photogravure : JF Impression. Tirage : 6.000 exemplaires.

le portfolio

1

Ambition pour Balaruc et relance économique pour 2024

répondu à l'invitation des élus pour la cérémonie des vœux 2024. Des vœux de fraternité et de solidarité pour les Balarucois et de relance économique pour notre ville, après des années particulièrement difficiles. 2023 a déjà engagé Balaruc sur la voie du redressement. "2024 sera une année décisive pour la relance économique et l'avenir de Balaruc" a déclaré le maire Gérard Canovas. De nombreux et ambitieux projets d'aménagement seront en effet engagés au profit de la cité et de ses habitants.





3 Une deuxième boite à livres

Une boite à livres est désormais implantée à proximité de l'espace Solidaire (rue des Écoles). Cette mini-bibliothèque a été créée par le Comité de quartier de la Rêche et des Usines, dans une coque d'optimist offerte par le centre nautique Manuréva. Les livres déposés sont accessibles à tous.



4 Des lampions pour fêter Noël

Comme il est de tradition, le père Noël a fait une escale prolongée à Balaruc. Le temps pour lui, de se rendre dans les écoles balarucoises.

Quelques jours avant les vacances scolaires, à l'occasion du solstice d'hiver, les petits Balarucois ont célébré Noël en chansons et avec des lampions.



Des ateliers-tablettes pour apprendre avec le numérique

La Ville doit aider l'école à être un lieu d'apprentissage de tous les savoirs. Un atelier-tablettes a été proposé aux enfants et enseignants pour qui l'utilisation des outils numériques en classe est une bonne alternative pour un travail différencié. Une autre façon d'appréhender la pédagogie.

6 Les jeunes Balarucois découvrent Paris

La tour Eiffel et les grands monuments de la capitale, des sorties au théâtre et visite au parc d'attraction Disneyland Paris, voilà le programme des jeunes Balarucois lors de leur mini séjour dans la capitale. Un voyage mis en place par le secteur Jeunesse de la Ville, en collaboration avec les jeunes eux-mêmes, et financé en partie par différentes actions et chantiers réalisés tout au long de l'année.



7 La préservation de l'eau, ça s'apprend!

Le Conseil Municipal des Enfants qui représente les jeunes Balarucois, travaille à la création d'une plaquette d'informations pratiques, sur la préservation de notre ressource en eau.

Les jeunes Balarucois ont bénéficié d'une explication sur le cycle de l'eau et des conseils pratiques pour préserver cette ressource qui, dans notre région, devient rare.



8 Les clubs sportifs balarucois honorés

Les associations "La Boule d'Azur" et "Souffle et Détente" ont été distinguées lors du Grand Prix du Comité départemental des Offices Municipaux des Sports de l'Hérault. Elles ont été choisies pour leur implication dans les différents dispositifs proposés par l'OMS de Balaruc. Marie-José Lledos a, elle, été récompensée en tant que dirigeante méritante de l'association "Souffle et Détente".





Le député visite L'Espace Solidaire

Sylvain Carrière a dernièrement visité l'Espace Solidaire. Il y a été accueilli par Geneviève Feuillassier, 1ère adjointe au maire déléguée aux solidarités et viceprésidente du CCAS.

Cet équipement, géré par le Centre Communal d'Action Sociale,

Cet équipement, géré par le Centre Communal d'Action Sociale, propose une épicerie solidaire mais également des espaces de vie où sont régulièrement organisés des ateliers thématiques ouverts à tous les Balarucois. Et c'est cette pluralité d'actions qui a intéressé le député de l'Hérault qui s'est dit impressionné par le travail réalisé en faveur des personnes fragilisées et de la vie sociale locale.

l'actu en bref

Citoyenneté INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le 9 juin aura lieu en France, l'élection des députés européens.

Peuvent participer à ce scrutin, les ressortissants français et européens inscrits sur les listes électorales de la commune. Pour toute demande d'inscription ou de modification sur la liste électorale, il convient de présenter les pièces suivantes : 1) Copie de la carte nationale d'identité recto-verso, du passeport ou tout autre document prouvant à la fois l'identité et la nationalité 2) Justificatif de domicile de moins de trois mois dans la commune (facture énergie, eau, assurance locative, téléphone fixe...). Date limite d'inscription: - Mercredi 1er mai pour les inscriptions en ligne www.ville-balaruc-les-bains.com. - Vendredi 3 mai pour les inscriptions en mairie ou à l'espace Louise Michel. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Environnement PENSEZAU DÉBROUSSAILLAGE

Les propriétaires de terrains situés dans les zones exposées aux incendies de forêt et à moins de 200 mètres de celles-ci, ont pour obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé. Les périodes les plus favorables aux travaux de débroussaillement sont bien sûr l'automne, l'hiver et le début du printemps lorsque les végétaux ont perdu leurs feuilles. Les végétaux à couper : les broussailles, · les végétaux morts, · les hautes herbes. · les branches basses sur les arbres, · les essences les plus

inflammables.



SÉCHERESSE

La vigilance reste de rigueur

Situation inédite, les restrictions d'usage de l'eau mises en place cet été, sont maintenues encore à ce jour.

Pour éviter tout gaspillage et ne pas aggraver la situation, la vigilance de tous est nécessaire.

Alors que l'automne et le début d'hiver ont été arrosés sur les trois quarts du pays, notre département, comme l'ensemble du pourtour du bassin méditerranéen, reste à l'écart des pluies. Une situation qui vient s'ajouter à une sécheresse déjà importante. Ce déficit pluviométrique oblige la Préfecture à maintenir encore aujourd'hui les restrictions des usages de l'eau mises en place l'été dernier.

Quelles restrictions?

Les mesures de restrictions concernent l'ensemble des usages, qu'ils soient professionnels ou privés, y compris lorsque ceux-ci sont faits à partir de forages ou de pompages domestiques. Sont interdits le remplissage des piscines privées ; le lavage des véhicules hors stations professionnelles ; l'arrosage des pelouses et jardins d'agrément ; l'arrosage des jardins potagers entre 8h et 20h.

Un réseau de réutilisation de l'eau?

La réutilisation des eaux usées traitées s'impose comme une réponse aux pénuries d'eau qui affectent notre région. Avec la mise en service de la nouvelle Unité de Valorisation des Eaux de Rinçage des Thermes, qui va retraiter les eaux potables utilisées pour doucher les curistes après les soins, la Ville pourrait disposer de 150m³ d'eau recyclée pour arroser ses espaces verts. Des réseaux ont déjà été créés pour alimenter les espaces publics à proximité de l'équipement et demain ceux de la nouvelle mairie.

Une étude va être menée cette année avec pour objectif de créer à terme un réseau d'eau de "réuse" sur la presqu'île.

Identification des phénomènes de fissure

La Ville a déposé auprès de la Préfecture de l'Hérault, un dossier de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle au titre des épisodes de sécheresse intense, qui ont entrainé des fissurations en façade d'habitations.

Si votre maison a subi de tels dommages, vous pouvez le signaler à la Ville : par courrier à l'attention de Monsieur le Maire (Hôtel de Ville, BP 1 / 34540 Balarucles-Bains) ou par mail (contact@villebalaruc-les-bains.com).



Petite enfance PLUS DE PLACES POUR LES PETITS MOUSSAILLONS

La structure multi-accueil petite enfance "Les Moussaillons" dispose, depuis sa création en 2004, de quarante places, avec trente places en crèche et dix en halte-garderie.

Pour faire face à une demande croissante des familles balarucoises en accueil régulier en crèche et une diminution pour un accueil occasionnel, la Ville a décidé de revoir cette répartition. Désormais, ce sont trente six jeunes enfants qui peuvent être accueillis tous les jours au sein de la structure "Les Moussaillons". Quatre places sont réservées à un accueil occasionnel.

Parallèlement à cela, des travaux vont être réalisés en 2024 et 2025. Ceux-ci visent notamment à accroitre la capacité d'accueil de la structure. Autre objectif, créer un bâtiment respectueux de l'environnement et de la transition énergétique à la fois en intérieur mais aussi en extérieur.

Bons plans, services, **DEMANDEZ VOTRE SAM'PASS**

Vous habitez l'une des 14 communes de l'Agglopôle? La carte multiservice gratuite "SAM'Pass" est faite pour vous. Elle vous fait bénéficier de réductions dans nos équipements (piscines, médiathèques, musées...), mais également chez des commerçants, clubs sportifs, salles de spectacles et de cinéma ... Tarifs réduits pour les navettes maritimes, les futurs vélos en libre-service, mais également l'accès à des avant-premières ou des moments privilégiés sont possibles directement depuis l'application mobile (sur Google Play et l'App Store).

SAM'Pass regroupe également l'ensemble des cartes déjà existantes. Il suffit ainsi de « badger » avec son Pass pour accéder aux médiathèques, musées, piscines, bus et à partir du 1er mars aux déchetteries qui seront équipées de barrières automatiques.

Pour obtenir son Sam'Pass : https://sampass.agglopole.fr/ ou à la médiathèque de Balaruc.





INFORMATION DES BALARUCOIS

Balaruc élargit sa toile

En complément du magazine municipal, des sites internet et pour développer son dispositif d'information et de communication digitale, la Ville de Balarucles-Bains, déjà active sur Facebook et Youtube, ouvre son compte Instagram. Sa présence sur ce réseau social va permettre à la commune de toucher un nouveau public, mais aussi d'offrir aux internautes une nouvelle dimension. On pourra découvrir actualités, projets, retour sur des événements ou encore la mise en valeur du territoire communal. Le tout en faisant la part belle à l'image. Retrouvez-nous sur instagram.com/balaruclesbainsville/

Si vous souhaitez rester connecté et être régulièrement informé sur les projets et actions mis en place par la Ville, inscrivez-vous à notre Lettre d'Information. https://www.ville-balaruc-les-bains.com/



ÉCONOMIE CIRCULAIRE Pensez aux espaces don et réemploi

Après un premier Espace don et réemploi à la déchetterie de Sète pour permettre aux habitants d'offrir une seconde vie à leurs objets tout en favorisant la solidarité, Sète agglopôle méditerranée en a ouvert récemment un deuxième à la déchetterie de Frontignan. Celui-ci est dédié aux articles de sport. Les habitants du bassin de Thau peuvent y déposer le matériel sportif en bon état dont ils ne se servent plus (vélos, ballons, raquettes, haltères, skis, rollers...). Les objets seront réceptionnés, triés et exposés en attendant de repartir avec un nouvel usager.

Une démarche qui vise à réduire les déchets, favoriser la réutilisation des objets encore fonctionnels, tout en favorisant l'entraide entre les habitants du territoire.

Les Espaces don et réemploi sont accessibles du mardi au samedi de 8h15 à 12h:

- déchetterie de Sète (695, avenue des Eaux-Blanches)
- déchetterie de Frontignan (Chemin des Près Saint-Martin).

CHENILLES PROCESSIONNAIRES Lutte collective contre le nuisible

Chaque année, la population de chenilles processionnaires parasite certains arbres, les fragilisant. Ces nuisibles ont également un fort pouvoir urticant pouvant causer des démangeaisons et autres réactions allergiques graves chez les hommes et les animaux.

Pour les éradiquer, une lutte collective est nécessaire. Il existe plusieurs techniques: une lutte mécanique en coupant les branches sur lesquelles se trouvent les nids, la pulvérisation de bio-insecticide sur les épines de pin, ou l'installation d'éco-pièges.

















Aujourd'hui les formes et les types de mobilité sont multiples dans les villes. Voitures, vélos, piétons ... se côtoient sur l'espace public. Pour une cohabitation sereine, Balaruc-les-Bains multiplie les aménagements afin de permettre à tous de circuler en toute sécurité. Alors que de nombreux projets vont, dans les années à venir, fortement impacter les déplacements dans la commune, la Ville lance une étude afin de mieux identifier ce que sont les circulations dans la ville et ce qu'elles seront demain.

EN CHIFFRES



c'est le nombre de linéaires de pistes cyclables dans la ville, permettant de rallier les différents auartiers en toute sécurité.



arceaux vélos sont installés dans tous les quartiers pour faciliter le stationnement sécurisé des deuxroues.



des déplacements locaux s'effectuent aujourd'hui à pied et à vélo

Adjoint au maire en charge de la Tranquillité Publique, l'Occupation du Domaine Public et de la Mobilité

L'enjeu de la démarche initiée par la Ville n'est sûrement pas d'interdire la voiture, mais bien de dessiner la circulation de demain, fondée sur des itinéraires cyclables continus et des règles de partage de l'espace public respectueuses de tous et de chacun, autos, bus, vélos, piétons et personnes à mobilité réduite."



en **direct**

PLAN D'ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

l'élaboration d'un Plan Local de

L'étude en cours porte sur

Déplacement (PLD). Elle englobe également la rédaction d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE). Un document qui fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement situées sur le territoire de la commune et les délais nécessaires pour atteindre cet objectif. Les enjeux de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics sont primordiaux, car ils concernent non seulement le quotidien des personnes handicapées, mais également celui de l'ensemble de la population qui peut ainsi bénéficier d'une meilleure qualité d'usage. Une problématique qui est largement prise en compte par la Ville. Dans tous les quartiers, nombre d'aménagements sont déjà mis en œuvre : trottoirs calibrés et abaissés en entrée de traversée, bandes de

guidage podotactiles, places de

stationnement dédiées ...

Accéder plus facilement à son travail, à l'école, à la culture, aux soins, aux loisirs : voici un enjeu fort partagé par toutes les collectivités. Pour faciliter les déplacements de tous en réduisant les impacts sur l'environnement, la Ville multiplie les actions.

a ville du "tout-voiture ", plébiscitée pendant des années, est aujourd'hui Aujourd'hui, dépassée. toutes communes diversifient les modes de déplacement possibles et aménagent l'espace public pour accorder une place plus grande aux piétons et aux cyclistes. Balaruc-les-Bains ne fait pas exception à la règle. « Les habitudes de déplacement évoluent en faveur de l'écomobilité. Aussi, depuis plusieurs années, nous nous attachons à proposer des alternatives à la circulation automobile. Une volonté d'autant plus importante aux regards de la configuration du territoire balarucois et du développement économique de notre station » explique Christophe Rioust, adjoint au maire délégué à la Tranquillité Publique, à l'Occupation du Domaine Public et à la Mobilité.

Une combinaison de dispositifs

Pour limiter la place de la voiture dans la ville et encourager les trajets à pied ou à vélo pour les courtes distances, Balaruc entend jouer sur plusieurs tableaux : offrir du stationnement en périphérie proche, développer les espaces sécurisés pour les déplacements doux ou ceux des personnes à mobilité réduite, mettre en place une politique de transports en communs intercommunale, bref penser un vrai plan de mobilité. Une nécessaire combinaison

d'actions que les élus balarucois ont bien compris et s'attachent à mettre en place. « Les aménagements de voirie réalisés ces dernières années nous ont permis de développer des voies dédiées aux mobilités actives sécurisées dans tous les quartiers et de les relier entre elles, offrant ainsi une vraie alternative aux déplacements routiers » note Christophe Rioust. Des aménagements qui s'accompagnent de l'implantation en nombre d'espaces de stationnement dédiés aux deux-roues.

Autre dispositif déployé à Balaruc pour apaiser la circulation dans la ville, la création de zones à vitesse de circulation réduite. Depuis quelques mois, une zone de rencontre est effective dans le cœur de ville balarucois. La circulation y est limitée à 20 km/h et le piéton prioritaire. Dans le même temps, les zones 30 ont fait leur apparition dans tous les quartiers de la ville, aux abords des écoles et des équipements publics, pour réduire la vitesse des voitures.

Un PLD en préparation

Pour penser la mobilité de demain, la Ville lance une étude afin de définir un Plan Local de Déplacement (PLD). Objectif, imaginer les déplacements dans Balaruc demain.

À noter que cette étude fera l'objet d'une concertation citoyenne.

Plan Local de Déplacement

PENSER LES DÉPLACEMENTS AUTREMENT

Parce que les mobilités, le stationnement et le partage de l'espace public sont autant de moyens d'agir pour améliorer le bien-être de tous les usagers, la Ville vient de lancer une étude sur ce que sont les circulations dans Balaruc.

ruit, pollution de l'air, prise de conscience écologique, bienfaits des mobilités actives sur la santé font émerger de nouveaux comportements en terme de déplacement. Adapter la ville aux défis d'aujourd'hui et de demain est une nécessité. La Ville lance donc une étude sur le Plan Local de Déplacement. Objectifs : analyser les déplacements sur l'ensemble du territoire balarucois afin de répondre au mieux aux besoins actuels, mais également à moyen et à long terme en matière de transport et d'espaces de stationnement.

« Piétons, automobilistes, cyclistes, usagers des transports en commun, tout le monde a sa place sur la voie publique. Pour faire cohabiter au mieux ces différentes pratiques, nous avons souhaité réactualiser le Plan local de déplacement (PLD) adopté en 2015 » explique Christophe Rioust, adjoint délégué à la Tranquillité Publique, à l'Occupation du Domaine Public et à la Mobilité. « En effet, en près d'une décennie,

notre ville a évolué et les façons de s'y déplacer également. »

PLD, pour quoi faire?

Un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'organisation des déplacements, du stationnement, de l'accessibilité et des transports sur le territoire balarucois est lancé. Cette étude doit dégager les principaux enjeux et dysfonctionnements actuels afin d'y apporter des réponses ; réponses qui devront intégrer les aménagements futurs tels que le projet des Nieux ou le nouveau cœur de station. Suivra ensuite la conception des plans de circulation, de stationnement, d'échanges multimodaux à court, moyen et long terme.

Enfin, un plan d'actions sera élaboré comprenant des propositions et leurs chiffrages. Le but est de permettre aux élus de disposer d'études sur lesquelles s'appuyer afin de faire des choix, avec un objectif général d'une mobilité plus durable.

en complément ÉLABORATION COLLECTIVE DU PLD



Afin d'appréhender correctement l'ensemble des contraintes liées à la mobilité sur la commune, les élus ont souhaité que cette étude soit menée en concertation avec la population.

Du diagnostic de l'offre existante au programme d'aménagements envisagés, à la fin de chaque phase de l'étude, représentants d'associations de cyclistes et cyclotouristes ou de personnes à mobilité réduite, membres des comités de quartier seront associés à la réflexion.

Le souhait de la Ville est ainsi une prise en compte collective des inquiétudes, des contraintes et des attentes de chacun, afin de trouver des solutions partagées et approuvées par tous.



De nombreuses pistes cyclables ou voies vertes ont été créées dans tous les quartiers, permettant d'assurer des liaisons inter-quartiers sécurisées.

DES INFOS EN DIRECT

Matérialisation de la Zone 20 Après la création d'une zone de rencontre en centre-ville en 2023, le périmètre de ce secteur où la circulation motorisée est limitée 20 km/h est aujourd'hui plus facilement identifiable grâce à un marquage au sol accentué. Les début et fin de la Zone 20 sont désormais marqués par un revêtement au sol de couleur différente.

Pour rappel, au sein de cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Toutes les chaussées sont à double-sens pour les cyclistes. Est considéré comme gênant la circulation, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule en dehors des emplacements matérialisés et aménagés.



BUDGET 2024

Rigoureux et ambitieux

Le budget prévisionnel de la Ville pour l'année 2024, est à la fois un état des lieux de la bonne santé financière de Balaruc et une projection sur l'année qui débute. Les objectifs du budget 2024 sont de maintenir les investissements à un niveau élevé afin de poursuivre l'amélioration du cadre de vie de notre commune tout en gelant les taux d'impositions comme cela est le cas depuis 2008. Les dépenses de fonctionnement sont, elles, maîtrisées sans pour autant restreindre les services aux Balarucois.

Fonctionnement

17 389 140 €

BUDGET DE LA VILLE

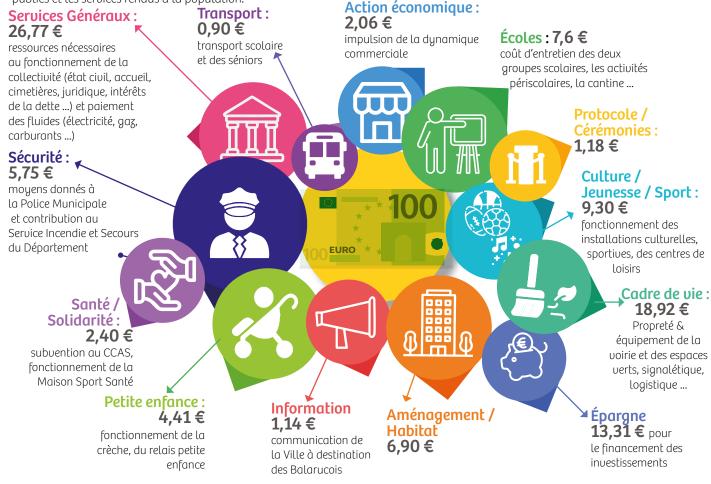
Investissement

27 568 114€

10 178 974 €, soit 37% du budget total

FONCTIONNEMENT: pour soutenir le quotidien des Balarucois.

Malgré un environnement contraint dû notamment à la hausse du coût des énergies, le budget de fonctionnement, qui rassemble les dépenses nécessaires à la gestion de la collectivité, a été calibré pour prendre en compte l'entretien de la ville, des équipements publics et les services rendus à la population.



Quand la Ville perçoit de l'argent, d'où vient-il?

2,69 M € des produits des services et des redevances d'occupation du domaine public

7,69 M € des impôts et taxes 2,73 M € des dotations de l'État 0,04 M € d'autres subventions



0,047 M € de revenus des immeubles et autres produits de gestion courante

2 41 M € de la redevance de délégation o

2,41 M € de la redevance de délégation de service public Spleth

1,35 M € des produits des jeux du Casino

INVESTISSEMENT: pour poursuivre l'embellissement de la ville

Grâce à une gestion rigoureuse, la Ville maintient, année après année, une importante capacité d'investissement permettant de répondre au mieux aux besoins accrus des Balarucois. Cette année, plus de 10 M € seront investis pour développer de grands projets pour l'avenir de notre ville et pour améliorer la cadre de vie des Balarucois, entretenir les voiries et les trottoirs, équiper les installations municipales, aménager et rénover le patrimoine bâti communal. Plus de 63 % du budget d'investissement seront consacrés à l'aménagement de Balaruc, et près de 15% à préparer son avenir.



en **complément**

Les 5 priorités budgétaires **W** Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement

(%) Pas d'augmentation des taux d'impôt pour la 16ème année consécutive

(%) Permettre à l'entreprise thermale de poursuivre son retour à la croissance

Réduire l'impact environnemental de l'action des services de la Ville

Rechercher toutes les subventions possibles pour les projets de fonctionnement et d'investissement

La bonne santé financière de la Ville

Elle se traduit par un encours de dette faible : 1417 € par habitants (au 31/12/2022). Le délai de désendettement, qui mesure le nombre d'années d'épargne brute pour rembourser la totalité de l'encours de dette, s'établit, lui, à 2.88 ans à la fin de 2022. L'autofinancement reste, en 2024, élevé avec 1,7 M € (en hausse de plus de 500 000 € par rapport à 2023). Un volume financier qui permet d'envisager un recours à l'emprunt limité de l'ordre de 5,5 M €, afin de ne pas obérer des capacités d'investissements pour les années futures.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

BALARUC S'ENGAGE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Obligatoire à partir de 2024 pour les communes et intercommunalités de plus de 3500 habitants, la Ville de Balaruc-les-Bains a lancé dès l'année dernière une évaluation environnementale des actions de ses services et de ses investissements. Une volonté municipale au regard des enjeux de transition écologique. « Les élus ont besoin de disposer d'outils adaptés pour mesurer leurs efforts en la matière et évaluer l'impact environnemental des dépenses de la Collectivité » explique le maire Gérard Canovas. Cette évaluation environnementale peut constituer un de ces outils indispensables.

Balaruc-les-Bains a ainsi mis en place une analyse permettant de classer, selon une méthodologie rigoureuse, les dépenses budgétaires favorables et défavorables à l'environnement. Après un audit du budget 2022 de la Ville, cette évaluation environnementale va permettre aux élus de déterminer, pour chaque euro dépensé, quel sera son niveau de contribution à la préservation de l'environnement et à la qualité de vie des Balarucois. Et les actions en la matière sont déjà nombreuses, des travaux d'isolation des bâtiments communaux lancés en 2021 au passage à l'éclairage en LED des installations et des candélabres de rue, ou encore l'extinction nocturne et la désimperméabilisation des cours des écoles balarucoises.

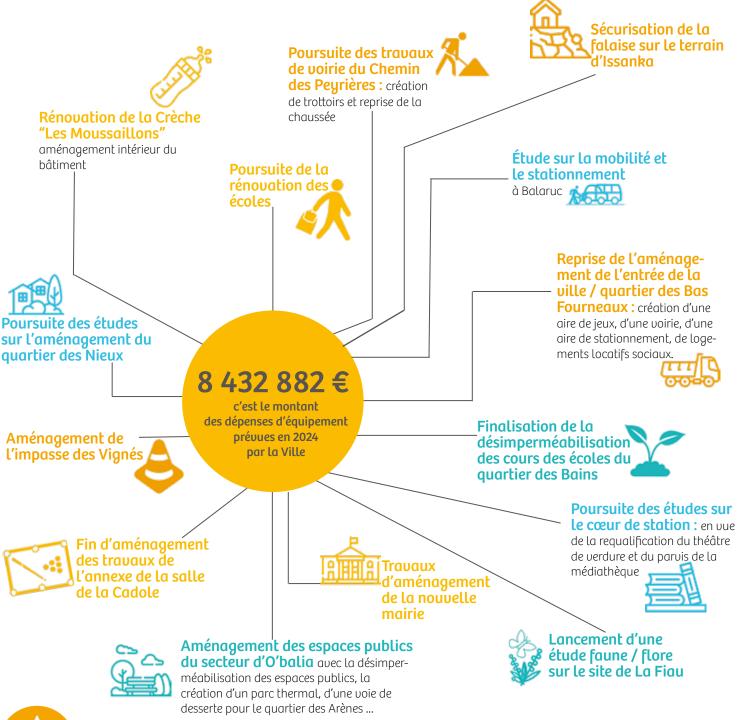
Un plan de transition écologique va être mis en place pour améliorer les pratiques et les politiques d'achat au sein de la Ville.



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2024

En 2024, la Ville poursuit ses efforts pour encore améliorer la qualité de vie et le quotidien des Balarucois. Ce ne seront pas moins de 8,4 M€ qui seront consacrés à la rénovation de la voirie et des bâtiments, la création d'équipements, l'amélioration du cadre de vie, le lancement d'études ...

Tour d'horizon des principaux projets.





Budget annexe des Thermes : 3,5 M € pour les équipements thermaux et de bien-être

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'activité d'exploitation thermale est gérée par la Société Publique Locole d'Exploitation des Thermes. Depuis cette date, le budget annexe de l'Etablissement Thermal prend donc en charge les dépenses liées à la construction du nouvel établissement thermal et des nouveaux investissements.

Au cours de cette année, 3,5 M € seront consacrés aux études de programmation et concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension d'O'balia, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la blanchisserie thermale, des travaux sur les forages thermaux pour garantir et préserver la ressource thermale et au sein du laboratoire de cosmétiques.

Enfin, une enveloppe financière sera prévue pour le co-financement du projet expérimental d'installation d'un clapet sur le gouffre de la Vise pour empêcher tout phénomène d'inversac.

zoom politique

TRIBUNE

majorité municipale

En ce mois de février à Balaruc on perçoit ici et là, un frémissement annonçant les beaux jours et la nouvelle saison. Les commerces ont réouvert, le service des espaces verts et de la voirie mettent les bouchées doubles pour terminer à temps les travaux hivernaux et chacun s'active dans son domaine pour préparer une saison thermale qui s'annonce sous de bons auspices.

L'activité de l'établissement thermal en 2023 s'est bien terminée avec une progression de la fréquentation de près de 9% par rapport à 2022, (aucune autre station n'atteint ce chiffre), alors que la moyenne nationale est à 6%. Le thermalisme n'a pas encore retrouvé ses chiffres de 2019, et les stations dans leur ensemble n'ont récupéré que 79% de leur clientèle de 2019. Balaruc en a récupéré 90 %, ce qui confirme le dynamisme de notre station qui conserve sa première place de station thermale, mais devient également la 1ère destination thermale de France jusque-là, détenue par l'addition des 2 communes de Dax et St Paul de Dax.

De bonnes nouvelles qui ne manqueront pas de satisfaire les logeurs balarucois, les commerçants et les acteurs économiques du bassin de Thau.

On remarquera que l'UVER, (Unité de Valorisation des Eaux de Rinçage), adossée au cimetière de la Cadole, est maintenant prête à récupérer les eaux de rinçage des Thermes, pour une réutilisation bénéfique, à destination des espaces verts, de la voirie, de la nouvelle mairie etc... L'ancienne station UTEB qui ne pouvait pas récupérer ces eaux sera bientôt démolie dans le cadre du projet de réhabilitation du site des Hespérides. La démolition de l'ancien établissement a maintenant démarré et devrait s'achever au printemps. Ensuite viendra le temps de l'aménagement de l'espace public encadrant toute cette zone de 28 000 m², ce qui devrait nous amener vers la fin de l'année. Dans la foulée démarreront les travaux pour rénover totalement et agrandir le spa en eau thermale d'O'balia.

Un projet ambitieux à la hauteur de cette nouvelle appellation « station de bien être ». Concomitamment, un partenaire privé démarrera les travaux de l'hôtel 4* sup qui devrait ouvrir en même temps qu'O'balia aux alentours de juin 2026, le tout formant un complexe haut de gamme accessible à tous.

Enfin, le chantier de la nouvelle mairie a également démarré pour une livraison probable fin d'année, début 2025.

On le voit à Balaruc, la municipalité travaille d'arrache-pied pour rattraper les deux années perdues lors de la Covid. D'autres aménagements sont en cours, nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Les élus de la majorité municipale

opposition municipale

Chers Balarucois, nous vous adressons nos meilleurs voeux pour 2024 et vous assurons de notre engagement pour la défense de vos intérêts.

Dans sa dernière tribune, la majorité municipale critique l'action du groupe de l'opposition après qu'il ait demandé des explications sur un écart de 221 620 € dans la comptabilité de la SPLETH. Son PdG, Mr Didier Calas, aussi chargé de la communication (...) minimise un fait qu'il ne peut pas expliquer et qu'il qualifie de simple « anomalie » s'étant « glissée » dans ses comptes.

La réalité est tout autre et les Balarucois doivent en être informés, sachant que l'examen de centaines de pages pleines de tableaux comptables remis seulement 5 jours avant chaque Conseil Municipal (CM) par la mairie aux 4 conseillers de l'opposition est un travail colossal. Mais s'agissant d'argent public, il doit être fait sérieusement. L'expertise acquise au fil des CM commence à porter ses fruits. Et ce qu'ils découvrent peu à peu est édifiant. L'ordre du jour du dernier CM (avec le vote du budget primitif de la Ville) contient pas moins de 35 « anomalies » entre les comptes présentés lors des CM du 7 puis du 13/12/23 dont, par exemple, un écart de 2.700.000 € (soit 16,6%) pour la dette prévisionnelle 2024! Les chiffres sont, soit faux, soit présentés d'une façon avantageuse ne reflétant pas la situation financière exacte de la Ville. Ces erreurs portent tant sur les recettes, que sur les dépenses, l'épargne et l'évolution de la dette qui en réalité est beaucoup plus importante que ne le prétendent le maire et sa majorité, laquelle a étonnamment voté le budget primitif SANS relever ces erreurs.

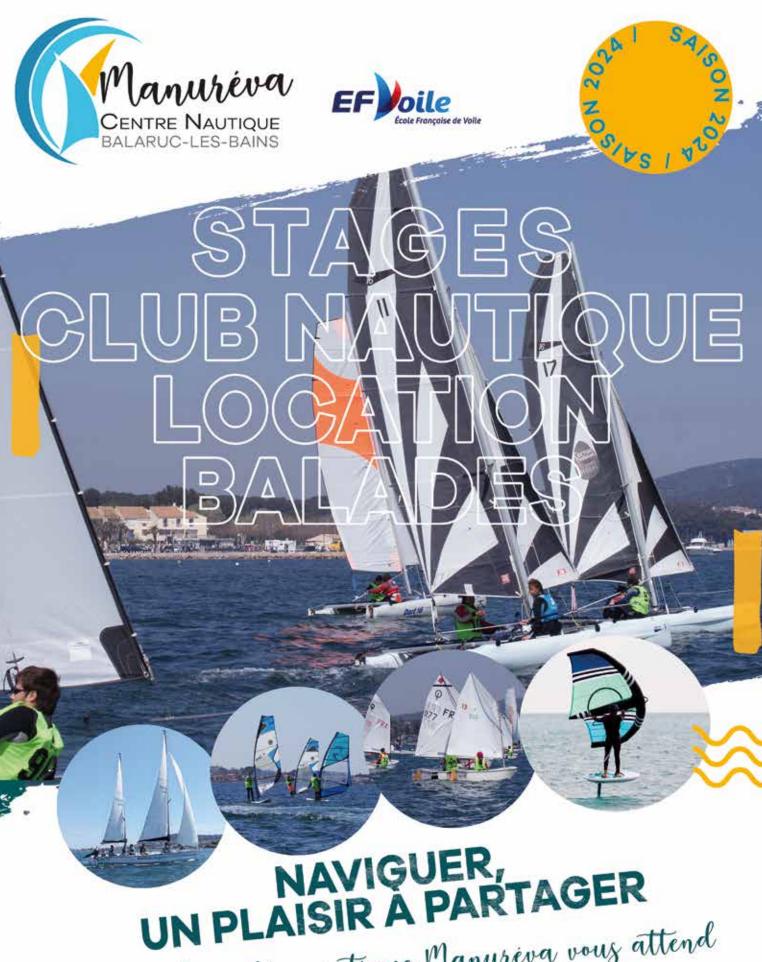
Nos demandes de clarifications budgétaires étant traitées avec un profond mépris par le maire et par Mr Calas, et puisque le PV du CM du 7/12/23 n'est pas conforme à la loi, nous avons contacté les services du contrôle budgétaire et de la légalité de la Préfecture de l'Hérault. Un rappel de la réglementation a été adressé au maire sur « la nécessité de transmettre des informations claires, complètes et non erronées » aux membres du CM

De plus, afin de lever nos doutes sur le fait qu'une partie des bénéfices réalisés par les Thermes semblerait servir à financer les activités déficitaires de certaines structures de la SPLETH au lieu de servir aux Balarucois, et au moment où nous apprenons avec surprise le rattachement à cette dernière de la maison « Sport santé », nous avons demandé les comptes détaillés par activité puisqu'il s'agit d'ARGENT PUBLIC! Nous nous heurtons pour l'instant à un mur. Ce manque cruel de transparence renforce nos craintes et notre détermination à y voir plus clair. Notre intérêt pour la gestion des finances municipales semble déranger puisque nos questions posées au maire en CM ne figurent pas toujours dans les PV, et que l'expression des élus d'opposition sur n'est pas systématiquement publiée sur le site internet de la mairie.

Notre action porte aussi sur bien d'autres domaines de la vie quotidienne mais la place nous manque dans cet article pour vous les détailler.

Notre action ne vise bien sur pas à déstabiliser l'activité économique, mais au contraire, à plus de transparence et à une meilleure gestion de l'argent des Balarucois.

Catherine Azéma, Christine Caporiccio, Thierry Congras, Christian Hurabielle-Péré,



L'équipe du centre nautique Manuréva vous attend et vous souhaite bon vent!!!

En savoir plus













vie des **quartiers**



COURS DES ÉCOLES FIN DES PLANTATIONS

Après les travaux de désimperméabilisation des cours menés pendant la période estivale 2023 et une première phase de plantation automnale, la Ville a profité des congés scolaires d'hiver pour achever la plantation d'arbres et de végétaux dans les cours des écoles du quartier des Bains. Du mobilier naturel et des espaces récréatifs y ont également été installés.

Rappelons que ces travaux de désimperméabilisation des cours des écoles, co-financés par l'Agence de l'Eau et le Département de l'Hérault, ont pour objectifs de recréer le cycle naturel de l'eau, d'offrir aux enfants et aux enseignants un espace sobre respectueux de l'environnement et ainsi d'améliorer leur bien-être.

Urbanisme

DES PERMANENCES POUR VOUS AIDER DANS L'INSTRUCTION DES DOSSIERS

Vous avez un projet de construction, de rénovation de votre logement.

Le service des Autorisations du Droit des Sols, qui instruit les demandes de permis de construire, d'aménager, les déclarations préalables de travaux ..., assure des permanences régulières, sur rendez-vous, pour étudier avec les administrés leurs avant-projets concernant les autorisations d'urbanisme.

Permanence un mardi après-midi sur deux.

Pôle Municipal (11, rue des Catamarans / ZAE du Port / Balaruc Les Bains).

Pour prendre rendez-vous:

: urbanisme@mairie-balaruc-les-bains.fr

\(: 04 67 80 92 00





ESPACE SPORTIF DU PETIT BOIS

Réfection de l'espace pique-nique

La saison des repas en extérieur n'est pas encore arrivée. Pourtant, à Balaruc, celle-ci se prépare déjà. L'aire de pique-nique installée sur le parking de l'espace sportif du Petit Bois fait peau neuve.

Depuis quelques semaines, les tables en bois, abimées, ont été enlevées. Elles seront bientôt remplacées par cinq mobiliers en béton ocre/sable, identiques à celles implantées à proximité de l'éolienne. Ces dernières seront conçues pour être également accessibles aux personnes à mobilité réquite

En attendant cette nouvelle installation, le sol a été repris là encore pour faciliter entre autre chose le déplacement de fauteuils roulants ou autres poussettes. Un aménagement qui s'est accompagné de la remise en beauté des espaces verts avec la plantation d'arbres qui, d'ici quelques mois, offriront un peu d'ombre et de fraicheur aux amateurs de pique-nique en bord de lagune.

TRI SÉLECTIF

Trier ses déchets alimentaires, **c'est possible**

Les déchets organiques représentent plus du 1/3 du contenu de notre poubelle. Leur transformation en compost est un moyen simple et efficace d'alléger le poids de nos ordures. Trier ses déchets alimentaires, c'est possible. L'agglopôle met gratuitement à disposition des résidents habitant en maison individuelle, un composteur en bois. Après réservation, le composteur est à récupérer au Complexe Oïkos ou dans l'une des déchetteries du territoire. En parallèle, des aires de compostage collectives sont installées pour offrir aux habitants une solution pratique et responsable pour trier et valoriser leurs biodéchets.

Une première aire va être implantée rue de la Vise. Elle permettra aux habitants de ce secteur de Balaruc de déposer leurs déchets organiques en un même lieu afin qu'ils soient compostés collectivement. Ces aires fonctionnent grâce aux apports en biodéchets et à l'implication de « référents composteurs ».

Vous souhaitez devenir référent(e) de l'aire de compostage partagée ? Contactez le service d'Éducation à l'Environnement:

: 04 67 46 25 53

: educenvironnement@agglopole.fr
Pour obtenir un composteur
individuel:

\: 04 67 78 55 96

: dechets@agglopole.fr



CADRE DE VIE

De nouveaux **abribus**

Dans le cadre du marché avec la société JC Decaux, les 20 abribus de la ville sont actuellement en cours de remplacement au bénéfice de mobiliers plus récents. Une cure de jouvence qui permet aux usagers des transports en commun d'y trouver plus de confort et plus d'espace.





Objectif: la culture partout et pour tous

Proposer, organiser ou participer à des évènements culturels, mais également insuffler de nouvelles activités pour le plus grand nombre, c'est autour de ces missions que le nouveau bureau de l'association travaille.

epuis l'automne dernier, c'est un nouveau bureau qui préside aux destinées de l'Office Municipal de la Culture (OMC); structure qui regroupe en son sein le tissu culturel local, les comités de quartier, les associations mémorielles. Un changement dans la continuité. « Le travail de l'association se base sur la charte qui prévaut depuis la création de l'Office Municipal de la Culture, il y a neuf ans maintenant » explique Marinette Grellet, la présidente de l'OMC. « De manière collégiale, nous œuvrons à fédérer les 22 associations membres, autour de projets communs, proposer des idées innovantes dans le domaine culturel, à insuffler une dynamique culturelle en partenariat étroit avec la Ville et les ressources locales comme le Jardin Antique Méditerranéen, la médiathèque, mais également les Thermes ou encore le CCAS et les structures d'hébergement. » Et des projets, l'association n'en manque pas, avec pour objectif principal de permettre l'accès à la culture pour tous. Une volonté qui s'est récemment traduite par l'implantation sur l'espace public, de boites à livres. « Nous souhaitons également montrer aux Balarucois que la culture est partout et que tout peut être prétexte à de l'évènementiel culturel » poursuit la présidente. Le passage de la

Flamme Olympique à Balaruc en mai prochain sera l'occasion pour l'OMC, de rappeler que des disciplines artistiques ont longtemps été associées aux grandes épreuves sportives olympiques. « Nous nous inspirerons de cela pour proposer des Olympiades culturelles balarucoises » renchérit le vice-président André Zech.

Soutien aux associations

A côté de ces missions, l'OMC entend être un facilitateur de projets. « L'OMC peut apporter un soutien logistique et matériel à ses membres » explique Marinette Grellet. Prêt de matériel, synergie locale autour d'un évènement associatif, relai d'information auprès des acteurs culturels locaux ... autant de services que l'association assure au quotidien. « Pour seconder les bénévoles du bureau, l'association vient de recruter une aide administrative accordée par la Ville. Courroie de transmission, elle suit les demandes de prêt, nous aide pour la rédaction des dossiers, l'organisation de réunions ... Un soutien très précieux qui nous permet de nous consacrer pleinement à créer cette dynamique culturelle balarucoise » conclut la présidente de l'OMC.

Le foisonnement culturel balarucois n'est pas prêt à s'éteindre.

Municipal de la Culture travaillent pour les mois à venir. « En partenariat Le premier évènement sera la Semaine Culture autour du Monde, 50° anniversaire de sa mort, et avec PRATIQUE ARTISTIQUE

Nouvelle association et cours de peinture



Le foisonnement culturel balarucois est une réalité qui se vérifie tous les jours. La preuve, sous l'égide de l'Office Municipal de la Culture, une nouvelle association culturelle a vu récemment le jour. Créée par les plasticiens balarucois Éric Meynadier et JiPéDan, ART'SOCIATION a pour objet de fédérer et promouvoir l'activité artistique de ses membres par le biais d'expositions de groupe ou individuelles, d'organiser des événements et manifestations artistiques et culturelles, mettant notamment en avant les arts plastiques, mais également de mettre en place des actions culturelles par le biais d'ateliers d'initiation et de découverte artistique: peinture, dessin, arts plastiques...

Première action de l'association, le lancement par Éric Meynadier de cours de peinture et de dessin, pour un public

Le peintre balarucois crée selon son instinct, son feeling et son entourage. Il propose des palettes riches en couleurs et en textures, allant du portrait à l'abstraction colorée. Généreux et passionné, il propose cette initiation pour partager son savoir-faire avec le plus grand nombre.

COURS DE PEINTURE:

tous les jeudis de 9h30 à 12h, centre culturel "Le Piano-Tiroir" (vacances incluses sauf période estivale).

Cours dispensés gratuitement aux adultes à partir de 18 ans. Début des cours : jeudi 29 février 2024.

Contact: 06 70 64 16 86.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Initiation dès le plus jeune âge



ActeCulture, l'école de musique de Balaruc, propose l'apprentissage d'un large panel d'instruments en cours individuels, classes d'ensemble et ateliers musicaux, pour tous les âges et tous les niveaux.

Les tout-petits peuvent aussi s'initier à la musique grâce à l'éveil musical. Des séances qui permettent, grâce à la présence d'une personne référente (papa, maman, grand-père, grand-mère, oncle ou tante), de partager un moment unique avec l'enfant. Les enfants et les plus grands découvrent les rythmes, les timbres des instruments, les chansons et le monde sonore en général à travers des exercices ludiques. L'écoute et la curiosité musicale se développent au fur et à mesure au travers de jeux individuels et collectifs. Autant de belles occasions pour tout le monde d'apprendre, de s'exprimer et de prendre goût à la musique. Il est encore temps de s'inscrire.

Tous les samedis matin

- de 9h30 à 10h15 à partir de 6 mois jusqu'à 24 mois accompagné d'un

••••••

- de 10h15 à 11h pour les 24 mois à 3 ans accompagné d'un parent.
- de 11h à 11h45 pour les enfants de 4 ans à 6 ans accompagné d'un parent. Le 1er cours d'essai est offert

Renseignez-vous:

ACTECULTURE Ecole de Musique / Centre Culturel «Le Piano Tiroir» 04 67 78 86 69 (répondeur en dehors de la permanence) acteculture.balaruc@gmail.com

PIANO-TIROIR

Histoires de femmes



Parité, violences sexistes et conjugales, égalité des salaires... autant de problèmes

portraits de femmes qui ont marqué leur époque de leur empreinte, en France, en

A partir de 18h30 : Mémoires de Femmes, à la conquête de l'égalité / APCP

A partir de 18n30: Memoires de Femmes, a la conquete de l'egalite / APCP
L'Association Pour une Culture Partagée (APCP) s'appuie sur les portraits de femmes
ayant marqué leur époque. Au travers de textes et d'un diaporama, l'APCP abordera
le thème, toujours d'actualité de l'égalité hommes /femmes.

20h30: Mujeres libres / Cie "Babouche à Oreille"

Dans les années 30, en Espagne, des femmes s'unissent pour créer un monde meilleur.

« Mujeres libres » leur rend hommage à travers trois portraits de femmes, membres
du mouvement libertaire du même nom, pendant la Guerre d'Espagne.

Tarifs: de 3 à 16 € / Prévente en ligne: https://billetterie.archipel-thau.com/

côtéloisirs agenda

Pour plus d'informations sur les évènements à venir à Balaruc-les-Bains :

www.ville-balaruc-les-bains.com

MERCREDI 28 FÉVRIER

Histoires à bricoler

Lectures d'albums et contes suivies d'un atelier créatif parents-enfants de 3 à 6 ans.

Ma collection de Couleurs

Elabore ta frise d'éléments avec pour fil conducteur la couleur préférée.

10h30. Médiathèque.

Atelier gratuit, sur inscription : 04 67 43 23 45.

Atelier Couture

Venez partager vos connaissances ou simplement apprendre des techniques simples de couture.

14h. Espace Solidaire.

Atelier gratuit dans le cadre des Ateliers collectifs de l'Espace Solidaire.

Sur inscription préalable : 04 67 80 79 46.

JEUDI 29 FÉVRIER

Atelier Jardinage

Venez participer à l'entretien et la création du jardin partagé de l'Espace Solidaire.

10h30. Espace Solidaire.

Sur inscription préalable : 04 67 80 79 46

VENDREDI1ER MARS

Café discussions

autour du thème "Les réseaux sociaux : facteur d'individualisme et de remise en cause du lien social ?" organisé par l'Association Pour une Culture Partagée.

Libre échange et débats d'idées dans un esprit d'écoute et de respect mutuel.

17h30. «Chez Dédé» Restaurant Pizzeria 6 avenue de Montpellier.

SAMEDI2 MARS

Tournoi de futsal

organisé par l'Association Sportive Futsal Balarucois.

8h. Gymnase de Pech Meja.

Sport Boules

Championnat de France / Élite 1 / tableau masculin: Balaruc-les-Bains / Romans.

13h30. Complexe sportif de Pech Meja.

DIMANCHE 3 MARS

de la coopérative scolaire de l'école Lou Planas.

14h. Maison du Peuple.

Cinéma

Comme un Prince

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 €. / Cf. Colonne page 21.

MERCREDI 6 MARS

Ludothèque en goguette

Suivez les ludothécaires de la médiathèque Montaigne et leurs grands jeux en bois.

10h. Jardin Antique Méditerranéen.

VENDREDI8 MARS

Mémoires de femmes, à la conquête de l'égalité

À l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes, l'Association Pour une Culture Partagée (APCP) s'appuie sur les portraits de femmes peu ou pas connues du grand public, ayant marqué de leur empreinte leur époque. Au travers de textes, l'APCP abordera le thème, toujours d'actualité de l'égalité hommes /femmes.

18h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Mujeres libres

Lecture concert / Cie "Babouche à Oreille"

Dans les années trente, en Espagne, des femmes s'unissent pour créer un monde meilleur. « Mujeres libres » leur rend hommage à travers trois portraits de femmes, membres du mouvement libertaire du même nom, pendant la Guerre d'Espagne.

Pierre Diaz et Isabelle Wlodarczyk signent un

second projet autour de la Guerre d'Espagne et plus largement du mouvement libertaire.

20h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Tarif : de 3 à 16 €. / Prévente en ligne : <u>https://billetterie.archipel-thau.com/</u>

SAMEDI9 MARS

Challenge Karaté

"Challenge espoir" rencontre sportive amicale inter-club, avec le Centre Balarucois d'Arts Martiaux.

9h. Salle Alain Colas.

LiroCafé

Un moment de rencontre convivial durant lequel on partage ses lectures coups de cœur autour d'un café.

10h. Médiathèque.

DIMANCHE 10 MARS

Sport Boules

Championnat de France / Élite 1 / tableau féminin : Balaruc-les-Bains / Rives de Saone.

9h. Complexe sportif de Pech Meja.

Cinéma

May December

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 €. / Cf. Colonne page 21.

VENDREDI 15 MARS

Anthony Joubert "À quel moment ça a merdé?"

Humour / One man show

Qui n'a jamais prononcé cette phrase dans sa vie ? Dans ce nouveau spectacle, Anthony Joubert raconte sa vie (notre vie) avec ses yeux d'adolescent. Avec beaucoup d'humour, il nous embarque avec lui au travers de situations vécues et drôles : de son adolescence sans téléphone portable et ses journées dans les vidéos clubs, en passant par l'enterrement de ses parents, les coulisses de l'émission «Incroyables Talents», mais

LE PIANO-TIROIR

PROFITEZ DE L'EXPOSITION TOUS LES JOURS



Plus besoin de prendre rendez-vous ou d'attendre le prochain rendez-vous du Piano-Tiroir, le centre culturel balarucois est désormais accessible à tous, tous les jours de la semaine. Conséquence, les expositions accueillies au sein de cet équipement sont donc visibles quotidiennement. Une plus grande amplitude horaire rendue possible par l'installation du service Culture - Festivités de la Ville au sein même du Piano-Tiroir.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, face au succès populaire de l'exposition "L'Eau, à terme?" de JiPéDan, celle-ci est prolongée jusqu'au 18 avril. L'occasion pour tous ceux qui n'ont pas encore pu le faire, d'aller découvrir les œuvres du peintre balarucois, mais également celles d'Éric

Meynadier et la sculpture d'Éric Guibert, alias Mac Guib, tous deux invités par JiPéDan. Un artiste qui explique les œuvres présentées de la façon suivante "On se pose énormément de questions sur l'eau et son futur. Quoi de mieux qu'une ville thermale comme Balaruc-les-Bains pour évoquer le sujet de l'eau, que ce soit des bienfaits des thermes ou des plaisirs de la mer, mais aussi de son altération et de sa préciosité? Mes créations évoquent les rapports tant bénéfiques que négatifs de l'homme avec l'eau. Elles rendent hommage à nos emblèmes régionaux ou mettent en valeur les eaux de nos thermes, source de prestige pour notre ville."

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



LE PIANO-TIROIR Les seances

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Comédie / CHASSE GARDÉE

DIMANCHE3 MARS

Comédie dramatique / COMME UN PRINCE

DIMANCHE 10 MARS

Comédie dramatique / MAY **DÉCEMBER**

DIMANCHE 17 MARS

Documentaire / VIVRE AVEC LES LOUPS

DIMANCHE 24 MARS

Comédie / COCORICO

DIMANCHE 31 MARS

Comédie dramatique / DAAAAAALI!

Séances à 17h :40 € pour 10 entrées. **JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024**

La flamme olympique passera par Balaruc

Comme le maire Gérard Canovas l'a annoncé en avant-première lors de la cérémonie des vœux à la population, la flamme olympique passera bien par Balaruc-les-Bains.

Quelques jours après son arrivée à Marseille, lundi 13 mai, elle fera une courte halte le long de la promenade des Bains, avant de rejoindre Sète en bateau.

La Ville travaille actuellement à un programme d'animations pour accueillir et accompagner dignement cet évènement. Associations, enfants seront associés à cette manifestation.

En juillet, l'équipe de Cuba de beach volley, qualifiée pour les JO, devrait également venir peaufiner son entrainement sur le sable balarucois. D'autres athlètes pourraient suivre. Une belle consécration pour notre ville classée "Terre de Jeux" et dont des équipements sportifs ont été retenus par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques pour pouvoir accueillir des délégations sportives.

Pour plus de détail sur le passage de la flamme olympique: www.ville-balaruc-les-bains.com

aussi ses tournées et ses nuits au Formule 1...

20h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Tarif : de 3 à 23 €. / Prévente en ligne : https:// <u>billetterie.archipel-thau.com/</u>

SAMEDI16 MARS Tout-petit, je lis!

Un moment de partage autour des histoires et des comptines, pour les 0 - 3 ans.

10h30. Médiathèque.

Les Savants Fous

Pirouettes Cosmiques!

Pour découvrir les sciences en s'amusant. Atelier à partir de 7 ans.

14h30. Médiathèque.

Gratuit, sur inscription : 04 67 43 23 45.

DIMANCHE 17 MARS

Cinéma

Vivre avec les loups

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 €. / Cf. Colonne ci-contre.

MARDI 19 MARS

Cérémonie commémorative

du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. 11h. Place du Monument aux Morts.

SAMEDI 23 MARS

Soirée Aligot

Repas dansant organisé par le Comité des Fêtes, animée par un DJ.

19h. Complexe sportif de Pech Meja.

Tarif: 20 € comprenant le repas (apéritif / entrée / aligot saucisse / dessert / boisson) et la soirée musicale.

Permanences (devant l'Office de Tourisme) : les 15, 19 et 22 mars, de 9h à 12h.

DIMANCHE 24 MARS

Cinéma

Cocorico

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 €. / Cf. Colonne ci-contre.

MERCREDI 27 MARS

Histoires à bricoler

Lectures d'albums suivies d'un atelier créatif parents-enfants (pour les 3 / ans) "Les poussins dans tous leurs états".

10h30. Médiathèque.

Gratuit, sur inscription : 04 67 43 23 45.

Escales à Balaruc

En marge d'Escale à Sète, démonstrations de Yoles de Bantry, répliques modernes d'une embarcation du XVIIIe siècle.

14h30. Centre nautique Manuréva.

VENDREDI 29 MARS

La matinée des bébés

Lire avec son tout-petit

Pourquoi lire des histoires aux tout-petits ? Quels livres proposer?...

9h30 & 10h30. Médiathèque.

Gratuit, sur inscription : 04 67 43 23 45.

Soirée Jeux Antiques

Connaissez-vous le jeu de la Marelle, des Latroncules ou du Delta ? Testez seul ou entre amis les jeux favoris des peuples de l'Antiquité, pour des parties endiablées où convivialité et partage seront les maîtres-

19h. Jardin Antique Méditerranéen.

Sur inscription : 04 67 46 47 92.

Soirée Improvisation : Le grand rassemblement

L'école de théâtre «Ah Bon?» fait son show et son show c'est de l'impro!

20h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

SAMEDI 30 MARS

Atelier Epices

Le B'har de Syrie

10h30. Médiathèque.

Gratuit, sur inscription : 04 67 43 23 45.

DIMANCHE 31 MARS

Cinéma

Daaaaaali!

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : 5 €. / Cf. Colonne ci-contre.

bloc-**notes**

NUMÉROS UTILES

urgences

Gendarmerie

Tél.: 17 ou 04 67 78 72 66

bta.balaruc-les-bains@gendarmerie.

interieur.gouv.fr

 Perte cartes de crédits Tél.: 0 892 705 705

· Service information escroqueries

Tél.: 0 811 020 217 Pompiers Tél. : 18 SAMU

Tél.: 15 (112 par téléphone mobile)

• Maison Médicale de Garde

de Sète et du bassin de Thau

> semaine: de 20 h à 24 h

> samedi : de 12 h à 24 h

> dimanche et jours fériés : 8 h à 24 h. Centre Hospitalier de Sète et du bassin de Thau Boulevard Camille Blanc - Sète.

Tél.: 04 67 46 55 86

• Planning Familial / Montpellier

Tél.: 04 67 64 62 19

• GrDF

> Urgence Gaz naturel Tél.: 0 800 47 33 33 > Raccordement gaz naturel

Tél.: 0 810 224 000

> Contrat gaz naturel ou électricité

Tél.: 09 69 324 324

www.dolcevita.gazdefrance.fr

FrDF

Tél.: 09 726 750 84

iustice

· Conciliateur de justice

Gilles Serain, Conciliateur de Justice auprès de la Cour d'Appel de Montpellier

Pour prendre rdv: https://www.concilia-

teursdefrance.fr/?perm=10988

services publics

Hôtel de Ville - Accueil

Tél.: 04 67 46 81 00 Fax: 04 67 46 81 09

Service Police Municipale

Mairie

Tél.: 04 67 46 81 01

06 83 81 67 34 (pour une urgence, après 17h30).

Espace Louise Michel

Rue des Écoles - Quartier des Usines Services Enfance, jeunesse, Écoles, CCAS

Tél.: 04 67 80 71 50 • Pole Municipal (ZAE)

Services Aménagements urbains, Urbanisme, Hygiène / restauration, Technologies numériques

Tél.: 04 67 80 92 00

Pôle Technique Municipal (ZAE)

Tél.: 04 67 80 92 00

Centre Nautique Manuréva

Tél.: 04 67 48 55 63 Service des Sports Tél.: 04 67 80 92 24 Service Culture Tél.: 04 67 80 92 18

· Crèche / Halte Garderie "Les Moussaillons"

Tél.: 04 67 18 48 28

Office de Tourisme «Archipel de Thau»

Pavillon Sévigné Tél.: 04 67 46 81 46 Centre de Secours (ZAE) Tél.: 04 67 18 15 10 Thau Agglo

Tél.: 04 67 46 47 48 Pôle déchets – Thau Agglo

Tél.: 04 67 46 47 20

• Médiathèque de Balaruc Tél.: 04 67 43 23 45.

état **civil**

NAISSANCES

Tesnim BELKHADIR • Paola DELPORT • Marin MAUBERT • Leyïna BAUDÈRE SALVADOR • Pablo GALIANA • Keïssy WURTZ • Raphaëlle BAILLY • Loujaine ADHAR.

DÉCÈS

Jeanne REYNES, veuve ALINAT • Marie CASTELLS • Sylvain ALBERT • Jean HENRAT • Françoise DI TORO, épouse **BOUCHER • Pierre SAUTEL • Louis IVETON** Marie-France BERJAU, épouse GANIVENQ

Michelle VILLELÉGER, veuve PONTON

• Daniel COLELL • Jean DOBREMEL • Thérèse BALDEYROU, veuve NADAL.

DES PERMANENCES POUR LES ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec le Maire: 04 67 46 81 11

Pour prendre rendez-vous avec les Adjoints : 04 67 46 81 14

Dominique SERRES adjointe à la Culture / Festivités / Patrimoine et aux Anciens Combattants. Didier CALAS adjoint à la communication et à la Stratégie Numérique.

Angel FERNANDEZ adjoint à l'Habitat, Urbanisme, Aménagement. Stéphane ANTIGNAC adjoint au maire délégué à l'Écologie, l'Environnement et Cadre de Vie.

Pour prendre rendez-vous avec les Adjoints : 04 67 46 81 26

Christophe RIOUST Brigitte LANET

Dominique CURTO

Benoit GAU

LES ÉLUS DE QUARTIER

Pour contacter votre élu de quartier :



04 67 46 81 11 / 04 67 46 81 14 / 04 67 46 81 26



contact@villebalaruc-les-bains.com



Balaruc-les-Bains • Tel. 06 82 66 48 11









Spécialiste de la Transaction Immobilière

Investissement Locatif et Résidence Principale

alonso-immobilier.fr

06.45.56.79.53 contact@alonso-immobilier.fr 35, avenue du Port 34540 BALARUC LES BAINS



JOUEZ AU CASINO CIRCUS





Machines à sous



Roulette Anglaise Électronique





Jeux Traditionnels*

Roulette anglaise, Blackjack, Ultimate Hold'em Poker Tous les soirs dès 20h30 à 03h00



OUVERT TOUS LES JOURS

DE 10H00 À 3H00

RESTAURANT LE PRANA

TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 20H

Sur réservation au 04 67 48 00 56

Pour tout menu acheté le Casino Circus Balaruc vous offre







66 Rue du Mont Saint-Clair, 34540 Balaruc-les-Bains +18 Autoroute A9 Sortie 33. Parking privé et gratuit +33 04 67 48 00 56 - www.casinobalaruc.com

*Selon le calendrier. **Tickets de jeu non négociables, non échangeables. L'accès à la salle de jeu est réservé aux personnes majeures non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

E CASINO BALARUC.LES.BAINS

